

Certificat de réalisation

Monsieur DAVID Kévin

de la Société *BUFFIN TP*

A suivi la formation :

DT DICT : Réglementation et Tests AIPR Encadrant

Période du 08/03/2024 au 08/03/2024

Nombre d'heures prévues	Nombre d'heures d'absence	Nombre d'heures suivies
7,00 Heures	0 Heures	7,00 Heures

Fait à Saint Bonnet de Mure, le 08/03/2024

Frédéric LOUBIERE,
Directeur.


CFCFTP Egletons Pôle Lyon (AGCFTP)
7, Av Gaspard Monge - 69720 Saint Bonnet de Mure
Tél. : 04 72 52 07 22
www.cfcftp.com
SIRET : 303 433 189 00055 - NAF 8559A
TVA Intra FR 72 303 433 189

REÇU LE 21 MAI 2024

CFCTP Egletons Pôle Lyon – Centre0031

COLLEN Sébastien

7, Avenue Gaspard Monge
69720 SAINT-BONNET-DE-MURE
Téléphone : 04 72 52 07 22

N° d'enregistrement en application de l'article R. 6351-6 du code du travail :
W751035733 – Préfecture Corrèze

Attestation de compétences
relative à l'intervention à proximité des réseaux
(application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement
et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

Domaine de compétence couvert par l'attestation :

(Cas où l'employeur est un responsable de projet ou son représentant)

 Préparation et conduite de projet (Concepteur)

(Cas où l'employeur est un exécutant de travaux)

 Encadrement de chantiers de travaux (Encadrant) **Conduite d'engins ou Réalisation de travaux urgents (Opérateur)**

Nota : l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme Encadrant vaut attestation comme Opérateur. Ne cocher toutefois qu'une seule des 3 cases ci-dessus.

Je soussigné Monsieur LOUBIERE Frédéric, Directeur,

Atteste que Monsieur Kévin DAVID

Présenté par : BUFFIN (69) AMPUIS

à l'examen tenu le 08 Mars 2024 relatif au domaine de compétences susmentionné,
sous le n° de ticket d'examen eEE475B8B1B2

a réussi cet examen.

La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen mentionnée ci-dessus, ou du 1^{er} janvier 2017 si la date de réussite à l'examen est antérieure au 1^{er} janvier 2017.

Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.

Fait à Saint-Bonnet-De-Mure,

Le 08 Mars 2024

CFCTP Egletons Pôle Lyon (AGCFTP)
7, Av. Gaspard Monge - 69720 Saint-Bonnet de Mure
Tél. : 04 72 52 07 22
www.cfctp.com
SIRET : 303 433 189 00055 - NAF 8559A
TVA Intra FR 72 303 433 189

Nota : la présente attestation n'a pas de valeur pour l'application d'autres réglementations que celle mentionnée dans le titre ; elle ne dispense pas non plus des autorisations nécessaires le cas échéant pour l'accès aux ouvrages des exploitants.